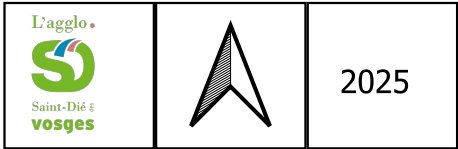


SAISINE CDPENAF
ÉVOLUTION DES DOCUMENTS D'URBANISME
COMMUNAUX
- COMPARAISON AVEC LE ZONAGE DU PLUiH -
LES ROUGES EAUX OUEST



- LIMITES COMMUNALES
- Zones constructibles (U et AU) des documents d'urbanisme communaux (PLU et Carte communale) et rendues INCONSTRUCTIBLES avec l'élaboration du PLUiH
- Zones non constructibles au sein des documents d'urbanisme communaux et rendues CONSTRUCTIBLES avec l'élaboration du PLUiH**
- Zones 1AU destinées au développement économique
- Zones 1AU destinées au développement résidentiel
- Zones urbaines (Ue) occupées par des activités économiques
- Zones urbaines (Ut, Uep etc.) occupées par des équipements publics et d'intérêt collectif et/ou des loisirs ou des équipements touristiques
- Zones urbaines (Uh) avec mixité des fonctions urbaines (habitat, commerces et services de proximité, équipements etc.)
- Identification du potentiel logements grâce à l'étude de densification menée dans le cadre de l'élaboration du PLUiH**
- Bâti existant ou en instance de construction ne figurant pas encore au cadastre
- Construction potentielle d'une nouvelle habitation
- Zones urbaines "U" et "AU" du PLUiH**
- Zones constructibles maintenues dans le cadre de l'élaboration du PLUiH
- Zones urbaines du PLUiH des communes au RNU

